

Le projet

Le chantier naval de Corsier Port est inscrit au cadastre des sites pollués en raison des activités potentiellement polluantes menées sur place depuis 1909. Les résultats enregistrés lors de l'investigation technique selon l'OSites ont rendu obligatoire la surveillance des eaux souterraines (nappe souterraine de Collonge-Bellerive).

C'est dans ce contexte environnemental que s'inscrit un projet de reconstruction du chantier naval et de son port. Afin de ne pas entraver un éventuel futur assainissement du site (selon art. 3 OSites), le programme de surveillance des eaux souterraines a été renforcé de manière à pouvoir prendre rapidement les mesures qui s'imposent en cas de pollution importante détectée.

Prestations de GADZ

- Contrôle de la qualité de la nappe : pompages et prélèvements depuis 2010, accompagnés de mesures piézométriques et d'acquisition des paramètres physico-chimiques de l'eau.
- Etablissement d'un rapport pour la reconstruction du chantier-naval de Corsier-Port dans le respect de l'article 3 de l'OSites (2012).
- Elaboration d'un rapport de surveillance à son terme.



Maître de l'ouvrage : Chantier Naval de Corsier-Port S.A.

Période d'étude : 2010 – en cours

Siège

Chemin des Vignes 9
1213 Petit-Lancy / GE
Tél. 022 792 03 00
Fax 022 792 44 04
gadz@gadz.ch

Agence

Route du Grand-Mont 22
1052 Le Mont/Lausanne
Tél. 021 653 47 78
Fax 021 653 47 70
gadzmont@gadz.ch